

Rapport d'activité *2015*

Le mot du président

L'année 2015 représente l'aboutissement de la réforme de la politique de la ville engagée en 2012 et 2013 avec la Concertation Nationale, traduite en 2014 avec la Loi Lamy et formalisée par la signature des nouveaux contrats de ville en 2015. Une nouvelle géographie prioritaire, des approches spécifiques pour les Outre mer, la consécration de l'échelle intercommunale, une participation citoyenne réaffirmée, un nouveau programme de renouvellement urbain, la nécessité de l'évaluation et enfin des approches transversales relatives à la jeunesse, à l'égalité femme/homme et à la lutte contre les discriminations.

Le centre de ressources a accompagné cette ambition depuis 2012 à l'échelle nationale à travers notamment sa mobilisation dans les instances chargées de l'élaboration de la réforme pour une prise en compte des spécificités ultramarines et à l'échelle locale avec la mise en œuvre de démarches d'appui à la nouvelle contractualisation.

Ce rapport d'activité illustre l'amplitude de ces démarches et de l'activité du centre au service des territoires et des professionnels de la politique de la ville et de leurs partenaires au cours de l'année 2015. L'intégralité de l'équipe s'est mobilisée sur les différents volets thématiques du contrat. Qualifications, accompagnements, préfigurations, documents à visée professionnelle, participation aux instances chargées de la préparation de la nouvelle contractualisation.

La réforme de la politique de la ville a également engagé une révision du cadre de référence des centres de ressources qui visaient tant à consolider leurs interventions à la lumière de la réforme territoriale et des nouvelles régions qu'à reconnaître des modèles de ressources spécifiques et notamment les centres ultramarins. Par ailleurs, cette révision du cadre de référence a conforté la double approche du centre de ressources de Guyane avec deux pôles d'intervention. Un pôle consacré aux réseaux professionnels et à leurs qualifications et un pôle dédié à l'innovation sociale qui regroupe les études, les expérimentations et les différentes formes d'accompagnement.

Ces évolutions constituent les préalables indispensables avant une révision des statuts établis en 2002 et légèrement revus en 2006. Le centre de ressources doit désormais initier un exercice dynamique et partagé de retour sur soi afin de réinterroger ses périmètres d'intervention, ses fonctionnements, sa gouvernance et garantir ainsi un service au plus près des besoins et des enjeux du territoire.

LES MISSIONS ET LE CADRE D'INTERVENTION DU CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE DE GUYANE 7

LE POLE RESEAU ET QUALIFICATION..... 13

POLITIQUE DE LA VILLE15

SANTE.....23

HABITAT, RENOVATION URBAINE ET CADRE DE VIE29

LE PÔLE INNOVATION SOCIALE..... 35

JEUNESSE.....37

MEDIATION.....43

ACCES AU DROIT.....49

ACTIVITES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES 53

ANNEXES 61

LES MISSIONS ET LE CADRE D'INTERVENTION DU CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE DE GUYANE

Cadre d'intervention

Actuellement implantés dans la plupart des Régions, les centres de ressources de la politique de la ville assurent un rôle d'accompagnement, de qualification et d'animation de la réflexion collective auprès des acteurs et des professionnels et constituent un appui précieux à la mise en œuvre des politiques conduites par les pouvoirs publics.

Cette position est confortée par un cadre de référence national qui fixe les missions des centres de ressources, ainsi que leurs rapports avec l'Etat.

Ce cadre de référence est en cours de révision et sera formalisé au cours du dernier trimestre 2015. Ce nouveau cadre de référence vise à adapter les centres de ressources à la réforme de la politique de la ville et aux mutations institutionnelles en cours. Il sera accompagné d'une charte signé par les grandes associations nationales d'élus.

Champ d'action et thématiques

Le Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane (CRPV Guyane) s'adresse à l'ensemble de la communauté d'acteurs mobilisés dans le cadre des contrats de ville de Guyane :

- Les élus et les professionnels de la politique de la ville dans les collectivités territoriales et les services de l'Etat
- L'ensemble des acteurs des politiques publiques de droit commun au sein des collectivités et de l'Etat
- Les organismes qui participent à la politique de la ville (Pôle emploi, Agences Régionales de santé, organismes HLM, CAF, Caisse des dépôts, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, acteurs économiques...),
- Les réseaux associatifs et les habitants porteurs d'actions collectives.

• Les thématiques

Le CRPV Guyane traite plusieurs thématiques afférentes à la politique de la ville. Au-delà d'une approche transversale de la politique de la ville, les programmations du centre visent les questions de jeunesse, de santé, de prévention de la délinquance, de médiation sociale, de participation des habitants, de renouvellement urbain et d'habitat, d'accès au droit et de lutte contre les discriminations et les questions relatives à l'intégration.

Des thématiques encore non traitées tel que le développement économique intégreront progressivement les programmes de travail.

Objectifs et missions

Le Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane est un outil au service des professionnels et qui s'appuie sur les modes d'intervention suivants :

- **Qualifier, faciliter la mise en réseau et organiser des échanges de pratiques**

Le CRPV Guyane a pour objectif de développer des programmes de qualification en direction des différentes catégories d'acteurs. A ce titre le CRPV Guyane est notamment conventionné avec le Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale pour le développement d'une offre de formation dédiée aux professionnels du champ politique de la ville.

Par ailleurs, le CRPV Guyane a pour objectif de développer et d'animer la rencontre des différentes catégories d'acteurs afin de favoriser les échanges de connaissances, d'expériences et de pratiques :

- Organiser des journées de rencontres et d'échanges, des séminaires et tables rondes
- Favoriser le croisement des réseaux existants et décloisonner les cultures institutionnelles et professionnelles

- **Capitaliser et mettre à disposition les ressources**

Le CRPV Guyane identifie et recense des expériences, des documents, des personnes et organismes pour répondre, voire anticiper, les demandes des acteurs ou les orienter vers d'autres sources susceptibles de leur apporter une réponse appropriée.

Ainsi, il assure :

- Une veille informative sur l'actualité locale et nationale, alimentée notamment par le réseau national des centres de ressources politique de la ville
- La constitution et la gestion d'un fonds documentaire sélectif,
- La capitalisation des expériences locales,
- La diffusion de l'information.

- **Accompagner les acteurs, engager des expérimentations et produire une connaissance locale**

Le CRPV Guyane est sollicité pour accompagner les acteurs des différents champs de la politique de la ville. Les formes d'accompagnement proposées peuvent être collectives ou individuelles, multi-sites ou mono-sites. Les accompagnements peuvent relever d'appuis méthodologiques ponctuels ou relever de démarches qui s'inscrivent dans la durée.

Par ailleurs, le centre de ressources est mobilisé pour la production d'une connaissance locale. Il s'agit d'états des lieux, de diagnostics, d'enquêtes fortement connectés aux enjeux de la politique de la ville et qui visent à alimenter les stratégies locales. Les projets suivants illustrent les projets en cours d'élaboration portés par le CRPV Guyane.

L'accompagnement à l'élaboration des projets de territoire, au contrat de ville et la préfiguration de dispositifs intégrés (Conseils citoyens, dispositif de suivi/évaluation des contrats de ville).

L'accompagnement à l'élaboration des contrats locaux de santé et d'un conseil local de santé mentale.

La Démarche Jeunesse et la production d'une série d'enquêtes et de travaux sur les jeunes.

Les états des lieux et études sur l'accès au droit et la lutte contre les discriminations, sur les questions d'intégration.

L'appui dédié à une commune entrante.

La mise en œuvre de préfiguration et d'expérimentations de médiation intercommunale et scolaire.

Formes d'action

• Réseaux, qualification et accompagnement

Les réseaux d'acteurs : avec l'animation de réseaux d'acteurs (chefs de projet, directeurs de projet du renouvellement urbain, acteurs des politiques jeunesse, coordonnateurs des ateliers santé ville, acteurs des politiques d'intégration, élus politique de la ville...),

Les itinéraires de formation et cycles de qualification : ils visent à qualifier et à faire monter en compétence le système d'acteurs concernés par la politique de la ville. Ces actions de formation permettent également l'élaboration de démarches collectives afin de produire une réflexion, des analyses et des méthodes d'intervention autour d'une thématique.

Les journées thématiques : conçues sous forme de séminaires, avec l'intervention d'experts / sociologues, les journées thématiques sont ouvertes à tous et laissent une large place aux débats avec les participants. Les sujets abordés sont multiples : les projets de rénovation urbaine, la politique de cohésion européenne, le vieillissement des populations immigrées, la lutte contre les discriminations...

Les accompagnements : Avec l'appui méthodologique du CRPV Guyane et si nécessaire d'un expert sur un sujet précis, les différentes formes d'accompagnement permettent d'appuyer les

professionnels dans l'exercice de leurs missions et dans les différentes démarches stratégiques dans lesquelles ils sont inscrits (contractualisation, expérimentations, diagnostic, évaluation, présentation...).

- **Des outils d'information et de communication**

Les documents à visée professionnelle : il s'agit de documents tels que des notes, supports de présentation, extractions statistiques, comptes rendus...

Les publications : produites à partir des rencontres (synthèse des cycles de qualification / actes des journées thématiques) et partir des différents travaux d'études et d'enquêtes, elles ont la fonction de développer la connaissance pour l'ensemble des acteurs, d'alimenter les stratégies locales. Les publications ont également une fonction de capitalisation des différentes interventions au titre de la politique de la ville en Guyane.

Les fiches expériences : synthèse de projets mis en œuvre dans les quartiers, elles donnent une visibilité aux actions innovantes, concernant notamment les programmes de réussite éducative, les Ateliers Santé Ville, le développement économique urbain...

Le site internet www.crpv-guyane.org

Eléments de Contexte



L'année 2015 souligne une forte activité dirigée vers l'accompagnement de la réforme et plus précisément vers la construction du contrat de ville. L'ensemble de l'équipe du CRPV s'est investi dans l'accompagnement des collectivités et de leurs partenaires au cours du premier semestre. Il

s'agissait tant d'apporter de l'expertise et des données sur les différents volets du contrat de ville que d'appuyer l'animation des différents groupes de travail sur site.

L'accompagnement à la mise en œuvre de la réforme depuis 2013 s'achève en 2015 avec une exigence de contrats renouvelés. Les contrats de ville sont la traduction d'une réforme ambitieuse et à même de répondre aux enjeux des territoires. Une réponse de moyens, d'interpellation et aussi de méthode. La politique de la ville n'a pas vocation à répondre à l'ensemble des difficultés d'un territoire mais peut interpellier, mobiliser et participer à la construction d'une réponse globale et méthodologique.

Logement, santé, chômage, inactivité, scolarisation, délinquance, précarité, retards structurels représentent autant de champ d'intervention où le contrat de ville peut être utile et efficient. Cette réponse globale et méthodologique ne peut se substituer aux politiques de droit commun mais être l'espace d'une mobilisation territoriale renforcée.

Les démarches d'accompagnement à la construction du contrat de ville se sont exprimées dans cette ambition de méthode et de juste calibrage des instruments de la politique de la ville.

Les projets

L'accompagnement à la réforme de la politique de la ville engagée en 2013 et 2014 avec une sensibilisation aux grands enjeux de la réforme et à la nécessité d'engager une démarche de projet de territoire de cohésion sociale et urbaine (PTCUS) s'est poursuivie en 2015 avec une série de travaux dédiés à l'élaboration des contrats de ville.

- **Finalisation de l'accompagnement à l'élaboration des Projets de Territoire de Cohésion Urbaine et Sociale (PTCUS)**

L'accompagnement au projet de territoire initié en 2014 s'est prolongé jusqu'en 2015. La validation de l'état des lieux, de la définition de la stratégie locale et des modalités de mises en œuvre se sont heurtées au contexte des élections municipales. L'organisation des temps de présentation, les différentes délibérations nécessaires au processus de validation d'une stratégie territoriale se sont en effet poursuivies en 2015. Il convenait notamment de sensibiliser une nouvelle équipe municipale et de permettre l'appropriation des enjeux de la politique de la ville et de la réforme.

- **Appui au site entrant de Macouria**

La commune de Macouria est la sixième commune éligible à la politique de la ville en Guyane. La construction de la ZAC de Soula provoque un doublement de la population communale à l'horizon 2020 et induit de fortes mutations du territoire communal. La densification de l'habitat, notamment social, et la dynamique de peuplement qui l'accompagne nécessitent le déploiement d'un projet d'intervention sociale majeure et auquel la politique de la ville participe pleinement.

Les sites entrant ont mis en exergue une carence en ingénierie dédiée aux questions de développement social et urbain. Si un dispositif national a permis d'accompagner et de former les nouveaux sites, il convenait de proposer un projet spécifique pour la ville de Macouria. Le CRPV a ainsi été sollicité pour formuler une proposition d'accompagnement pour l'achèvement du projet de territoire et notamment la formulation des enjeux et des objectifs, puis à l'élaboration du contrat de ville, l'identification, la mobilisation et la structuration d'un réseau d'acteurs utiles susceptibles d'alimenter les futures programmations du contrat de ville.

- **Accompagnement transversal au contrat de ville**

Des séances de travail d'une journée pour broser la structuration et les contenus du Contrat de Ville à partir d'une proposition d'architecture. Ces temps de travail ont eu lieu du 30 mars au 07 avril dans chaque commune ayant un PTCUS et qui a envisagé sa déclinaison en Contrat de Ville ; à savoir, à Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Kourou ainsi qu'à la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral.

Ces séances de travail par commune ont précédé les différents ateliers thématiques développés sur chaque commune et qui visaient à définir les orientations prises dans le cadre des volets thématiques du contrat de ville. Les éléments d'activité relatifs aux ateliers thématiques (habitat et renouvellement urbain, réussite éducative, santé, sécurité et prévention de la délinquance et développement économique) sont développés dans les parties suivantes.

- **Préfiguration du dispositif de suivi et d'évaluation des contrats de ville**

Sur la base des travaux du cycle de travail collectif dédié à l'évaluation et pour répondre aux exigences de la réforme de la politique de la ville, un dispositif de suivi/évaluation du contrat de ville a été produit et intégré au contrat de ville.

Ce dispositif reprend la finalité et les objectifs de l'évaluation :

- Mesurer le degré et les modalités de réalisation de chaque action inscrite au Contrat
- Mesurer les résultats et donc l'efficacité de chaque action, en cherchant notamment à identifier les bénéficiaires
- Décrire les impacts produits, c'est-à-dire les changements apportés dans la vie des bénéficiaires du fait même d'avoir bénéficié d'une action
- Pointer et corriger les dysfonctionnements dans le système de gouvernance et les modes de faire spécifiques au Contrat (pilotage, participation citoyenne, ingénierie)
- Questionner le bien-fondé des objectifs fixés (et des actions qui en découlent) de façon à améliorer la pertinence de l'intervention (apporter les bonnes réponses aux besoins des habitants).

Les champs de l'évaluation concernent les actions inscrites au contrat de ville (programmations), l'engagement des signataires, la participation citoyenne et introduit une fonction d'observation pour la mesure des contextes territoriaux.

Il précise par ailleurs les instances et la structure en charge de l'évaluation.

- **Cycle de travail collectif sur l'évaluation**

Un cycle de travail autour de la construction du système d'évaluation pour les Contrats de Ville qui s'est déroulé les 08,09 et 10 avril 2015. L'objectif était d'assurer un cycle de travail collectif autour de la construction du système d'évaluation pour les contrats de ville et selon les principes suivants :

- La finalité et les objectifs de l'évaluation
- Les instances politiques/techniques et la structure chargée de conduire l'évaluation
- La méthode retenue et l'engagement à bâtir, les outils nécessaires au suivi
- Le socle d'indicateurs de base à renseigner, à partir des attendus de l'Observatoire National et des indicateurs spécifiques du territoire
- Le processus de partage et de diffusion de l'évaluation.

- **Journée de qualification sur la participation des habitants et le dispositif du conseil citoyen**

Une journée de qualification qui s'est déroulée le 23 mars 2015. L'objectif était d'assurer une formation sur la participation des habitants et plus spécifiquement dans le contexte de la politique de la ville. Cette formation était préalable à des séances de travail par commune visant un accompagnement à la définition des modalités des conseils citoyens à inscrire dans le contrat de ville.

Cette formation s'est basée sur trois apports principaux :

- Les connaissances des notions, des origines et du cadre juridique de la participation
- Les outils et la méthodologie de la participation
- Le cadre de référence pour la création des conseils citoyens

- **Préfiguration des conseils citoyens**

La préfiguration des conseils citoyens s'est appuyée sur l'analyse et le recensement des pratiques participatives en œuvre sur les communes, l'accompagnement sur site du 24 au 27 mars 2015 pour la définition des modalités des conseils citoyens et la rédaction d'un document à intégrer dans chaque contrat communal. Cette préfiguration permettait de répondre à l'exigence de la Loi et d'engager un processus d'accompagnement des collectivités sur des questions relativement nouvelles. Si les habitants n'ont pas été pleinement mobilisés dans un processus de co construction des contrats de ville, nous pouvons remarquer une réactivation des questions de démocratie participative et un intérêt à décliner un dispositif adapté aux territoires.

- **Participation à la Task force**

L'élaboration des contrats de ville a engagé l'Etat a développé une mobilisation de l'ensemble des services de l'Etat et de ses opérateurs pour une identification des crédits de droit commun fléchés sur les quartiers prioritaires ou susceptibles d'être redéployés. Le centre a produit un modèle de fiche d'identification du droit commun visant à une bonne inscription du droit commun au titre des piliers du contrat de ville, de ses approches transversales et faisant référence aux conventions interministérielles. La finalité de cette identification visait la définition d'une stratégie de mobilisation des moyens du droit commun vers les quartiers de la politique de la ville.

Par ailleurs l'Etat local a organisé plusieurs temps d'échanges entre les services déconcentrés et les collectivités et pour lesquels le centre était sollicité.

- **Production des données statistiques de cadrage**

Les travaux pour la révision de la géographie prioritaire en 2013/2014 ont permis la définition d'une méthodologie spécifique à chaque département d'Outre-mer. L'inexistence d'un indicateur unique lié au revenu médian en Guyane, Guadeloupe et à Mayotte a

en effet permis d'élaborer une base d'indicateurs socioéconomiques spécifiques tel que la Loi Lamy le prévoyait. La structure de population (0-19 ans, 60 ans ou plus, indicateurs de jeunesse, proportion des femmes, proportions des étrangers), les données propres au pilier cohésion sociale (proportion des familles parentales, familles nombreuses, jeunes de plus de 15 ans sans diplômes et sans diplôme, population non scolarisée et décrocheurs); les données relatives au pilier renouvellement urbain et cadre de vie (taux de vacances de logement, résidence principale sans eau chaude, sans bain ni douche, sans WC, sans raccordement à l'égout et le taux de surpeuplement) et enfin les données du pilier développement économique et emploi (taux d'actifs âgés de 15 à 64 ans occupés, inactifs et enfin autres actifs appartenant aux catégories de cadres, professions intellectuelles supérieures et intermédiaires). L'ensemble de ces données ont été territorialisées par EPCI, par commune et par IRIS. Ces données ont tant permis de produire une cartographie de la pauvreté urbaine potentiellement éligible à la géographie prioritaire qu'une base pour une observation dynamique des contextes territoriaux sur la durée du contrat de ville.

Les productions

Les projets développés en 2015 ont engagé de nombreuses productions afférentes au contrat de ville. Certaines sont directement intégrées dans le corps du contrat et d'autres ont appuyé la rédaction de certaines parties par les collectivités et l'Etat.

Les projets de territoire représentent une production très importante et leur achèvement a permis d'engager les travaux spécifiques au contrat de ville et à ses différents volets.

Une proposition d'architecture et de maquette a été présentée et travaillé pour correspondre au format souhaité par les collectivités.

Le recensement des pratiques participatives et les attentes des communes ont pris corps dans **un document de préfiguration des conseils citoyens** par commune et de livrer un document d'intention pour une mise en œuvre du dispositif de participation.

Un cycle de travail collectif de trois jours a permis de produire **une préfiguration du dispositif de suivi/évaluation** des contrats de ville.

Une fiche d'identification a été proposé à l'Etat pour initier un recensement de son droit commun mobilisé sur les quartiers de la politique de la ville et d'envisager les perspectives de fléchage pour la période 2015-2020.

Diverses notes ont été produites pour nourrir l'élaboration du contrat de ville. Nous pouvons notamment citer une **note sur le rappel des démarches engagées de 2013 à 2015** ainsi qu'une **note sur l'engagement des signataires** du contrat.

[illegible][illegible]

Les perspectives

La forte mobilisation du centre depuis 2013 pour l'accompagnement à la réforme engage nécessairement une logique de suivi et de parachèvement de certains travaux. Les contrats de ville inscrivent une logique de programmation et de perspectives qui prend corps progressivement sur la durée du contrat. Le suivi et l'évaluation représentent un axe de travail essentiel et la préfiguration d'un dispositif à l'échelle intercommunale représente une opportunité de développer des travaux pour la mise en œuvre opérationnelle de l'évaluation. L'évaluation représente une démarche indispensable pour éclairer et prioriser les interventions ; notons par ailleurs que l'évaluation sur la durée du contrat facilitera les prochaines contractualisations à l'horizon 2020.

La préfiguration des conseils citoyens a également (ré) ouvert des perspectives de travaux sur les questions de démocratie participative. La consolidation de ces démarches nourrissent les interventions et les qualifient comme ascendantes. Dans ce cadre, les conseils citoyens représentent naturellement un élément de la mise en œuvre des contrats de ville mais ouvre avant tout le champ d'une relation renouvelée entre les institutions et les habitants. Cette relation nécessite d'être travaillée au plus près des besoins et des capacités des territoires afin de produire des espaces de participation utiles et pérennes.

Eléments de Contexte



La santé constitue une priorité majeure sur le territoire de Guyane et celle-ci est d'autant plus importante au sein des quartiers prioritaires compte-tenu des corrélations entre inégalités sociales, inégalités territoriales et inégalités de santé.

Intégrée, de fait, au pilier Cohésion Sociale des

nouveaux Contrats de Ville, le volet santé transparait en réalité dans les différents champs de la politique de la ville et contribue sensiblement à la réduction des écarts de développement entre les territoires.

Le CRPV déploie par conséquent des missions d'animation, de qualification et d'accompagnement des acteurs territoriaux en matière de développement et de mise en œuvre des politiques de santé au bénéfice des habitants des quartiers inscrits en politique de la ville et ce, depuis plusieurs années.

Pour l'année 2015, qui fut marquée par les travaux parlementaires au sujet de la nouvelle loi Santé, le CRPV disposait dans ses effectifs d'une chargée de mission qui a accompagné, d'une part l'élaboration des volets santé des contrats de ville de Matoury, Cayenne, Rémire-Montjoly et Macouria, et d'autre part, la contractualisation des Contrats Locaux de Santé des communes de Matoury et de Cayenne.

Ces démarches ont nécessité la réalisation préalable de diagnostics territoriaux partagés qui avaient mis en exergue des problématiques importantes de santé psychique au sein des quartiers, accentuées par les conditions de vie précaires et les situations d'exclusion que connaissent ces territoires relégués ; mais aussi le manque de repérage et de prise en charge des personnes souffrant de maladies mentales dans ces quartiers où les difficultés d'accès aux soins sont majeures.

La nécessité de travailler prioritairement ces questions s'est donc imposée et le CRPV a été mandaté pour accompagner la structuration du volet Santé mentale du CLS de Cayenne, vers un Conseil Local de Santé mentale.

L'action a été conduite du 1er Novembre 2014 au 31 octobre 2015 grâce à une deuxième chargée de mission recrutée à temps plein sur ces questions.

Les projets

- **Accompagnement des communes sur le volet santé des Contrats de Ville**

Le CRPV a accompagné durant l'année 2015 la formalisation des volets santé des différents Contrats de Ville de la CACL (Cayenne, Rémire-Montjoly, Macouria et Matoury) et de la ville de Kourou. Dans les faits, cela s'est traduit par la mise en place de différents groupes de travail thématiques par commune.

Lors de ces temps d'échanges, il a été question de poser les diagnostics santé afin de mettre en exergue les axes stratégiques et les objectifs à visée opérationnelle qui en découlent.

Ainsi, des plans d'actions cohérents ont pu être développés par les collectivités.

- **Finalisation de l'élaboration du CLS de Cayenne**

Le premier semestre 2015 a notamment été consacré à la finalisation du CLS de Cayenne. Des groupes de travail, animés par le CRPV, se sont tenus pour la mise sur pied du plan d'actions et du schéma de gouvernance et de pilotage.

- **Animation du réseau ASV**

Dans un souci de diffusion des pratiques, de favorisation de l'intelligence collective et de développement des partenariats intercommunaux, le CRPV a animé le réseau des Ateliers Santé Ville lors de temps d'échanges dédiés.

- **Accompagnement spécifique santé mentale/conduites addictives**

Afin de mener à bien ses missions, le CRPV a impulsé la création d'un groupe porteur pluridisciplinaires, regroupant les principaux acteurs institutionnels autour des questions de santé mentale et d'addictions (Coordinateur ASV de Cayenne ; ARS ; GPS ; le Conseil Général ; la CACL) auxquels se sont adjoints un certain nombre de partenaires impliqués eux aussi dans la démarche santé sur le territoire (UNAFAM; GEM; Maison des Ados; PJJ; Samu Social; Pôle psychiatrie adulte, enfants; Médecins du Monde; Service addictologie du CHAR; CAARUD; CLSPD).

Ce groupe de travail, animé par le CRPV, s'est réuni une fois tous les deux mois et a mobilisé en moyenne une dizaine de personnes par séance, suite à quoi un plan d'actions a pu être défini.

Au cours des réflexions qui ont été menées, les participants ont pu exprimer leurs attentes et notamment leurs besoins partagés en matière de santé mentale. De facto, l'idée de créer un Conseil Local de Santé Mentale communal à Cayenne s'est vite transformée en Conseil Local de Santé Mentale intercommunal, éventuellement porté logistiquement par la CACL. Le montage « technique », et la participation des différentes collectivités restent à définir.

En somme de ces démarches, cet accompagnement a permis :

- De mobiliser et d'impliquer les acteurs « clés » et notamment le service de psychiatrie impliqué dans les actions de sensibilisation : temps de travail d'environ 10h de préparation plus animation des sessions mais pas que : SAMU Social, MdM, UNAFAM,...);
- D'inscrire les questions de santé mentale et de conduites addictives dans des documents cadres (contrats de ville/ Contrats locaux de santé/ Stratégie de cohésion sociale CACL) : elle souligne la prise en considération de ces questions par les élus locaux et une certaine volonté à faire évoluer la situation ;
- De mettre en place des actions concrètes : rencontres multi-partenariales/ actions de sensibilisation/ cycle de qualification ;
- De favoriser une interconnaissance croissante des acteurs : qui facilite le dialogue, le partage des contraintes professionnelles de chacun pour une meilleure prise en charge des usagers. Les actions de sensibilisation ont été l'occasion d'un rapprochement certain entre les services du centre hospitalier et les structures de « la ville ».

• **Autres activités concernant la santé mentale et les conduites addictives**

En parallèle des travaux sus cités mis en œuvre dans le cadre du montage du CLSM, des séances de sensibilisation auprès des professionnels de la santé et des acteurs de terrain ont été organisées (sensibilisation des médiateurs sociaux de l'Akatij au repérage des problématiques d'addictions par exemple). Ces rencontres ont permis la réalisation de différents outils tels qu'un protocole logement/santé mentale et un questionnaire pour la mise en place d'une équipe mobile précarité/psychiatrie.

Enfin, un cycle de qualification concernant les dynamiques territoriales en matière de santé mentale a été mis en place en lien avec le CNFPT. Celui-ci s'est déroulé sur trois jours et a rassemblé trente personnes qui ont exprimé en grande majorité leur satisfaction. Les contenus du cycle ont visiblement répondu à leurs attentes.

Les productions

Dans le cadre des différents accompagnements sus cités, le CRPV a été amené à rédiger un certain nombre de documents à visée opérationnelle tels que :

- Les documents liés à l'animation des temps de travail et à la finalisation de l'élaboration du CLS de Cayenne (schéma de gouvernance et de pilotage, dix fiches actions) ;
- Les supports de formation pour les séances de sensibilisation des professionnels en matière d'addictions et de santé mentale qui ont été mises en place en collaboration avec le CHAR ; mais aussi la rédaction des relevés de décisions qui s'en sont suivis ;
- Les différents documents liés à l'animation des groupes de travail thématiques pour l'élaboration du CLSM ;
- Le bilan relatif au cycle de qualification concernant les dynamiques territoriales en matière de santé mentale qui s'est tenu en septembre/octobre 2015 ;
- Le bilan général de la démarche engagée par le CRPV en matière de qualification des acteurs pour la prise en compte des questions d'addictions et de santé mentale.

Les perspectives

• En matière d'accompagnement des collectivités

Une nouvelle chargée de mission Santé a pris ses fonctions au 1er mars 2016. Celle-ci aura principalement la charge d'accompagner conjointement les communes de Macouria et Rémire-Montjoly pour la structuration et le développement de leurs politiques de réductions des écarts en matière de santé.

Cette structuration se contractualisera au sein d'un CLS et/ou d'un ASV, en fonction des ambitions locales de chacune des communes. La signature des contrats cadre est projetée pour la fin de l'année. En parallèle, le réseau ASV sera réactivé au cours de l'année pour favoriser les échanges inter professionnels et permettre la mise en œuvre d'actions collectives et inter communales en 2017.

- **En matière d'accompagnement spécifique santé mentale/conduites addictives**

Le portage et les formalités de la suite du travail concernant l'animation du CLSM sont en pourparlers entre le CRPV, l'ARS et la CACL.

En termes de production écrite, le livret pédagogique qui fait suite au cycle de qualification portant sur les politiques territoriales de santé mentale d'octobre 2015 est en cours de rédaction. La publication de l'outil est prévue pour le second semestre 2016.

Éléments de Contexte



L'année 2015 marque la première année d'application des nouveaux contrats « politique de la ville ». En effet, les CUCS laissent désormais place aux contrats de ville pour une durée de 6 ans.

Ces contrats de ville s'inscrivent dans une démarche intégrée devant tenir compte des enjeux de cohésion sociale, de renouvellement urbain et de développement économique. Ils fixent également le cadre des NPNRU, succédant aux PRU et prévoient l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces projets et le volet social de la politique de la ville.

Inclus au sein des contrats de ville, les protocoles de préfiguration des projets de renouvellement urbain, approuvés par l'ANRU, précisent ainsi l'ambition, le programme d'études et les moyens d'ingénierie permettant d'aboutir à des projets opérationnels et précédant la convention définitive.

Sur les 138 quartiers en politique de la ville des 6 départements d'Outre-mer, 22 sont concernés par un NPNRU, dont 5 quartiers répartis sur 3 communes de Guyane que sont Cayenne, Matoury et Saint Laurent du Maroni.

Cayenne et Matoury achèvent toutes deux leur premier projet de renouvellement urbain mis en œuvre dans le cadre du PNRU institué par la loi pour la ville et la rénovation urbaine du 01er Août 2003. Avec les communes de Kourou, les trois communes sont aujourd'hui à un état d'achèvement plus ou moins avancé.

Les intercommunalités occupent, dans le cadre de cette génération de contrat, une place beaucoup plus importante, notamment la CACL qui a depuis le 1er Janvier 2012 pris la compétence politique de la ville.

Les habitants sont également directement impliqués et ce à toutes les étapes des projets. Une implication visible notamment via la mise en place des conseils citoyens, instances de représentativité et de participation des habitants des quartiers prioritaires.

L'objectif, dès 2015, consiste à aborder la question urbaine dans sa globalité en traitant les volets « renouvellement urbain » et cadre de vie, le volet cohésion sociale et développement économique, conjointement.

Les projets

Une grande partie de l'activité du réseau durant la première moitié de l'année 2015, a été marquée par l'accompagnement des collectivités à la rédaction de leur contrat de ville. Le CRPV a ainsi participé à l'élaboration des contrats de ville des communes de Cayenne, Matoury, Kourou, Rémire-Montjoly et Macouria. Cet accompagnement s'est majoritairement traduit par l'organisation et l'animation d'ateliers de travail destinés à identifier les orientations stratégiques et opérationnelles, mais aussi les actions à mettre en place afin de réduire les inégalités au sein des quartiers prioritaires. Selon les cas, nous avons également participé à la relecture des contrats, et aux différentes restitutions.

Parallèlement, le CRPV a également fait le choix de poursuivre les actions mises en place dans le cadre du projet d'appui à l'ingénierie dédiée au volet urbain, développé en 2014. Un nouveau projet triennal (2015-2018) a ainsi été instauré.

Ce projet triennal prévoyait, à l'instar du projet précédent, des actions de qualification et de mise en réseau. Il a quelque peu été repensé et réadapté afin de correspondre au mieux aux attentes et aux disponibilités du public destinataire.

Un projet qui a pu perdurer grâce à la poursuite du partenariat engagé avec le CNFPT Guyane, l'ANRU et la Région Guyane. Un nouveau partenariat avec la Caisse des Dépôts et consignations, très engagé dans le développement économique et territorial, notamment au sein des quartiers prioritaires, a été conclu. La DEAL Guyane, partenaire exceptionnel, n'a malheureusement pas pu poursuivre le partenariat conclu avec le CRPV en 2014.

Ainsi, un cycle de qualification de 4 jours a été organisé en décembre. Nous avons fait le choix cette année de traiter de la thématique du développement économique, plus spécifiquement dans les quartiers politique de la ville. Le choix de ce sujet s'explique par son importance dans les nouveaux contrats de ville, mais aussi par le fait que celui-ci a été très difficilement appréhendé dans le cadre de la précédente génération de contrat. En effet, en dehors du dispositif de clauses d'insertion, obligatoire dans les différentes opérations de rénovation urbaine, les professionnels étaient très peu au fait des différents dispositifs existants et pouvant être mobilisés.

L'objectif de ce cycle était de pouvoir répondre à trois grandes problématiques :

- Qu'est-ce que le développement économique ? Quels dispositifs, outils et acteurs mobiliser ?
- Comment appréhender les questions de développement économique, plus spécifiquement dans les projets de renouvellement urbain ?
- Comment penser le développement économique outre-mer ?

Cette formation s'adressait essentiellement aux chefs de projet et équipes des PRU/NPRU, aux agents des collectivités, bailleurs sociaux, aménageurs et acteurs économiques des secteurs publics, parapublics et privés. Une formation accueillant notamment des professionnels de Guyane, mais aussi, grâce au partenariat conclu avec le CNFPT, des professionnels de Martinique et de Guadeloupe.

A l'issue de ce cycle de qualification de 4 jours, le CRPV a souhaité organiser une journée d'appui plus spécifiquement dédiée aux acteurs locaux. Une journée qui serait notamment l'occasion de recenser leurs besoins, leurs attentes et de recueillir leur vision du développement économique au local. Organisée sous la forme d'une table ronde, regroupant les acteurs clés du DEVECO en Guyane et de la politique de la ville, l'objectif de cette journée était de susciter des échanges concrets autour de 4 grandes questions :

1/ Selon vous, quels sont les contraintes, ressources et opportunités pour la mise en œuvre du volet développement économique et emploi notamment au sein du contrat de ville ?

Nous nous intéresserons essentiellement à la question des structures et des dispositifs existants, des besoins en termes de formation, de mise en réseau et d'accompagnement (tant des porteurs de projet que des professionnels).

2/ Les territoires entrepreneurs (ex-ZFU; voir éléments de définition) sont-ils suffisamment incitatifs pour que les activités économiques s'implantent dans les quartiers prioritaires/ renforcer l'attractivité d'un territoire?

3/ Quel partenariat peut-on engager avec le secteur privé, quelles opportunités et quels impacts peut-on espérer?

4/ Que manque-t-il selon vous, pour que votre structure, votre service et vous-même ayez une contribution plus efficace dans le DÉVÉCO de votre territoire (temps, argent, réseau, informations, formation, directives, soutien, etc.)?

A l'issue de ces 2 actions, un livret pédagogique sera rédigé et publié par le CRPV. Celui-ci comprendra notamment :

- les contenus développés durant le cycle de qualification, ainsi que des éléments de débats
- quelques fiches d'expérience
- un annuaire des professionnels de Guyane, de Martinique et de Guadeloupe.

La mise en réseau constitue, comme nous l'avons expliqué plus haut, une des 2 actions du projet d'appui triennal développé en 2015. Ce type d'action est particulièrement propice aux partages d'expériences et d'informations.

Cette mise en réseau revêt ainsi deux formes :

- une mise en réseau interrégionale, qui s'organise naturellement dans le cadre des actions de qualification interrégionales organisées par le CRPV et ses différents partenaires.

- une mise en réseau locale, regroupant généralement les acteurs du renouvellement urbain de Guyane. Ces rencontres sont également l'occasion d'établir un point d'actualité sur les différents projets de renouvellement urbain en cours, et sur l'actualité nationale (appels à projet, nouvelles réglementations...).

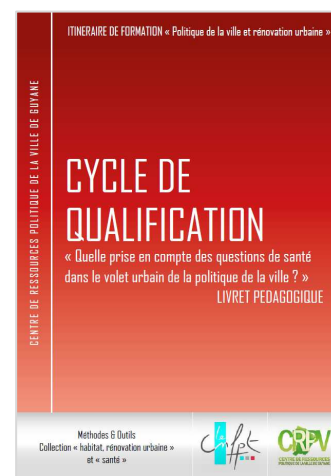
En 2015, nous avons pu organiser une rencontre locale avec les acteurs du renouvellement urbain. Une fréquence qui reflète la disponibilité des acteurs en cette période charnière de réécriture des contrats de ville et protocoles de préfiguration. C'est dans ce cadre que la Ville de Cayenne a notamment pris connaissance et formulé une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ANRU pour le Programme d'investissement d'avenir « villes et territoires ». Elle a par ailleurs été lauréate de cet appel à manifestation d'intérêt

Enfin, le CRPV continue d'être sollicité dans des groupes de travail afin d'apporter une expertise complémentaire sur la thématique. C'est ainsi que nous avons participé entre autres aux réunions techniques pour la GUP de Cayenne, aux comités techniques relatifs à la définition des orientations à intégrer au sein du futur CLS de la ville de Cayenne sur la thématique de la santé environnementale, ou au séminaire organisé par la DEAL Guyane sur la cohésion sociale.

Les productions

Dans le cadre du réseau habitat et rénovation urbaine, le CRPV a rédigé un certain nombre de documents à visée opérationnelle tels :

- le programme du cycle de qualification traitant du développement économique dans les projets de renouvellement urbain, qui s'est déroulé au mois de décembre 2015, et le programme de la journée d'appui, organisée à l'issue de ce cycle.
- le rapport d'évaluation réalisé à la suite de cette action de qualification, sur la base de questionnaires distribués aux stagiaires. Un document faisant état de la portée de l'action et des appréciations des participants.
- Les différents supports réalisés dans le cadre des ateliers de travail pour les contrats de ville et notamment les tableaux synthétiques reprenant les orientations stratégiques et opérationnelles à mettre en place dans le volet urbain.
- Enfin le livret pédagogique prévu à l'issue du cycle de qualification traitant des questions de santé dans le volet urbain de la politique de la ville de 2014 a également été rédigé.



Les perspectives

Les perspectives pour les années à venir sont multiples, même si l'idée générale reste la poursuite du projet d'appui triennal.

A l'issue du cycle de qualification de décembre, il est ressorti des attentes des stagiaires qu'il manquait un volet à traiter, à savoir la question du développement commercial. Aussi, nous organiserons en 2016 un cycle de qualification qui sera la suite logique de ce cycle initié en 2015.

La mise en réseau, sera poursuivie et même repensée afin d'intensifier notamment les échanges à l'interrégional. D'autres sujets pourraient également être traités, comme la question des financements européens, ou la participation des habitants dans le contexte du renouvellement urbain.

Nous envisageons également le développement de partenariats élargis permettant de redéfinir les actions d'un point de vue géographique, afin notamment de délocaliser les actions de qualification.

LE PÔLE INNOVATION SOCIALE

Eléments de contexte



Le territoire guyanais abrite une population particulièrement jeune qui requiert une attention particulière. Cette jeunesse constitue, de fait, une priorité majeure pour l'ensemble des politiques publiques du territoire, et notamment pour la nouvelle politique de la ville qui la pose désormais comme une

priorité transversale, gage de la réussite des programmes d'actions concourant à la réduction des inégalités territoriales. De ce fait, le CRPV et une grande diversité d'acteurs se sont interrogés sur les liens entre jeunesse et politique de la ville. C'est pourquoi dès 2010 le CRPV et le Conseil Régional ont estimé indispensable de mieux comprendre la situation des jeunes en Guyane.

La Démarche Jeunesse dans sa première phase a constitué une véritable démarche expérimentale visant une connaissance fine et dynamique des jeunes de Guyane.

• La fin du premier programme 2011-2014

L'année 2014 instaurait donc la fin des trois premières phases d'enquête de la démarche, à savoir :

- Phase 1. Etat des lieux des données quantitatives et qualitatives issues des recherches pluridisciplinaires et élaboration d'un tableau de bord portant sur des indicateurs pour l'observation et la compréhension de la population jeune.
- Phase 2.1. Enquête quantitative auprès de 1650 jeunes réalisées dans une vingtaine de communes du département.
- Phase 2.2. Enquête qualitative basée sur 159 entretiens semi-directifs avec des jeunes de 18 à 29 ans (dont 44 avaient été enquêtés dans la phase 2.1.) sur leurs trajectoires socio-biographiques.

Lors du comité de pilotage du 11 décembre 2014, l'ensemble des partenaires et plus particulièrement le Conseil Régional (chef de fil de la Démarche Jeunesse 2011-2014), la Préfecture et le Parc Amazonien, ont acté leur volonté de prolonger cette « Démarche Jeunesse » pour une nouvelle période de trois ans, de 2015 à 2018.

- **Les débuts d'un second programme triennal**

Au cours du premier semestre 2015 les nombreuses rencontres avec les partenaires en COTECH et COPIL, ont permis de faire un bilan des actions menées en vue surtout de redéfinir les orientations et les partenariats pour la suite.

En effet, l'année 2015 a représenté un moment important dans la dynamique de la Démarche Jeunesse puisqu'elle a permis au CRPV et aux partenaires :

- *L'évaluation du programme triennal 2011-2014 ;*
- *Le cadrage d'une nouvelle gouvernance ;*
- *La remobilisation des partenaires financiers ;*
- *La définition des bases méthodologiques du programme triennal 2015-2018.*

L'année 2015 a donc été une année de transition entre le premier programme qui avait pour vocation de diagnostiquer la situation des jeunes en Guyane ; et la mise en place des bases méthodologiques pour engager des actions opérationnelles. Au-delà d'un travail approfondi de recadrage, l'année 2015 a aussi été marquée par l'accompagnement des communes à la rédaction du contrat de ville.

- ☐ **Une année marquée par l'application d'une nouvelle politique de la ville**

Rappelons que dans le cadre de la réforme de la politique de la ville, le volet jeunesse du nouveau contrat de ville résulte des orientations nationales dont celles fixées notamment dans le comité interministériel de la jeunesse du 21 février 2013. Il y est défini que la jeunesse doit faire l'objet d'une attention particulière pour chacun des piliers qui structurent le contrat de ville : cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, développement de l'activité économique et de l'emploi. Ce nouveau cadrage a par conséquent nécessité une révision ou une valorisation des partenariats existants ainsi que le développement de nouvelles méthodes de travail assurant une prise en compte globale des enjeux relatifs à la jeunesse..

Les projets

.....

- **L'accompagnement des communes de la politique de la ville.**

Le premier trimestre de l'année 2015 a donc été consacré à l'accompagnement des communes de Cayenne, Matoury, Rémire, Kourou et Macouria pour la rédaction de leur contrat de ville et notamment dans le cadre de l'approche transversale jeunesse. Du point de vue méthodologique, il s'agissait pour le CRPV d'aider à la mobilisation, sur des temps d'échanges dédiés, de l'ensemble des acteurs intervenant dans les différents champs du développement local, directement ou indirectement concernés par les enjeux de jeunesse. Les réflexions pluridisciplinaires qui y ont été menées ont ainsi permis d'assurer la prise en compte de l'ensemble des priorités jeunesse au sein des différents piliers des contrats de ville et la

co-construction de plans d'actions adaptés en direction des nouveaux quartiers prioritaires.

- **Elaboration du cadre méthodologique Démarche Jeunesse 2015-2018.**

Après avoir posé un diagnostic de la situation des jeunes, le CRPV et ses partenaires ont pour ambition de poursuivre ce premier travail par un accompagnement à la mise en œuvre concrète d'une politique « jeunesse ». Cette nouvelle orientation stratégique requiert une définition précise des bases méthodologiques de la démarche. Afin de mieux préciser les formes d'intervention du CRPV à travers la « Démarche Jeunesse 2015-2018 » nous avons élaboré une proposition de cadre méthodologique structuré selon six axes :

1. Initier l'identification et **la cartographie** des acteurs concernés par les questions de jeunesse et leurs actions dans chaque territoire. Ce recensement constituera un travail préalable à l'action **d'animation d'un réseau** de « référents jeunesse ».

2. **Accompagner** les élus pour la mise en œuvre d'une politique jeunesse et appuyer les **ingénieries territoriales** pour la définition de projets adaptés aux besoins de chaque territoire. Il sera pertinent de décliner l'exemple de l'accompagnement des territoires de la politique de la ville pour la structuration et le développement d'une politique sectorielle.

3. **Suivre et évaluer** la place **du volet transversal « jeunesse »** des nouveaux contrats de ville.

4. **Mettre en œuvre des actions de qualification** dans l'esprit non seulement de professionnaliser les acteurs dans le champ des politiques de jeunesse mais aussi de créer des espaces de partage d'expérience.

5. Initier la mise en œuvre d'une **enquête de suivi des parcours d'insertion sociale et professionnelle** d'une cinquantaine de jeunes. Dans le cadre de ce suivi de cohorte, nous avons dans un premier temps réalisé un travail préalable de documentation et de recueil bibliographique, puis un répertoire des acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes.

6. Poursuivre le travail de **capitalisation** des expériences et des connaissances autour de la thématique « jeunesse ».

- **Elaboration de la mission de restitution de la Démarche Jeunesse 2011-2014 et atelier de réflexion sur une politique locale de jeunesse à Maripasoula.**

Dans le cadre de la nouvelle convention de partenariat signée avec le Parc Amazonien, il s'agissait de préparer le travail d'accompagnement de la commune de Maripasoula dans l'élaboration de sa politique de jeunesse. Cette action s'est déclinée en deux temps : 1) Restitution auprès du grand public des résultats des enquêtes quantitative et qualitative réalisées en 2012-2013 ; 2) Elaboration d'un atelier – avec le maire et son équipe- de réflexion sur les axes stratégiques d'intervention en faveur de la jeunesse de Maripasoula. Ce travail de préparation a consisté d'une part, à analyser les données quantitatives (communes de l'intérieur) ; les entretiens semi-qualitatifs réalisés à Maripasoula et les ressources bibliographiques permettant de structurer la restitution autour de la question des relations intergénérationnelles. D'autre part, nous avons mis en œuvre le projet d'atelier avec les élus : élaboration de la grille d'analyse AFOM (Atouts, faiblesses, opportunités et menaces) et les différents supports d'animation.

Les productions

- **Les conventions.** L'année 2015 a aussi été une année d'écriture de nombreux documents à visée opérationnelle, notamment les projets de convention-cadre avec la CTG et le PAG, la note synthétique qui pose les premières orientations de la Démarche Jeunesse 2015-2018 et, un plan d'actions du dernier trimestre 2015.

- **Les publications issues de l'étude.** Nous avons conclu le travail de production des données de la phase 2.1. par la publication des deux derniers livrets thématiques sur la jeunesse :

- *Scolarités des 15-25 ans et développement d'une « culture jeune » en Guyane* (mai 2015).

- *L'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes en Guyane* (novembre 2015).

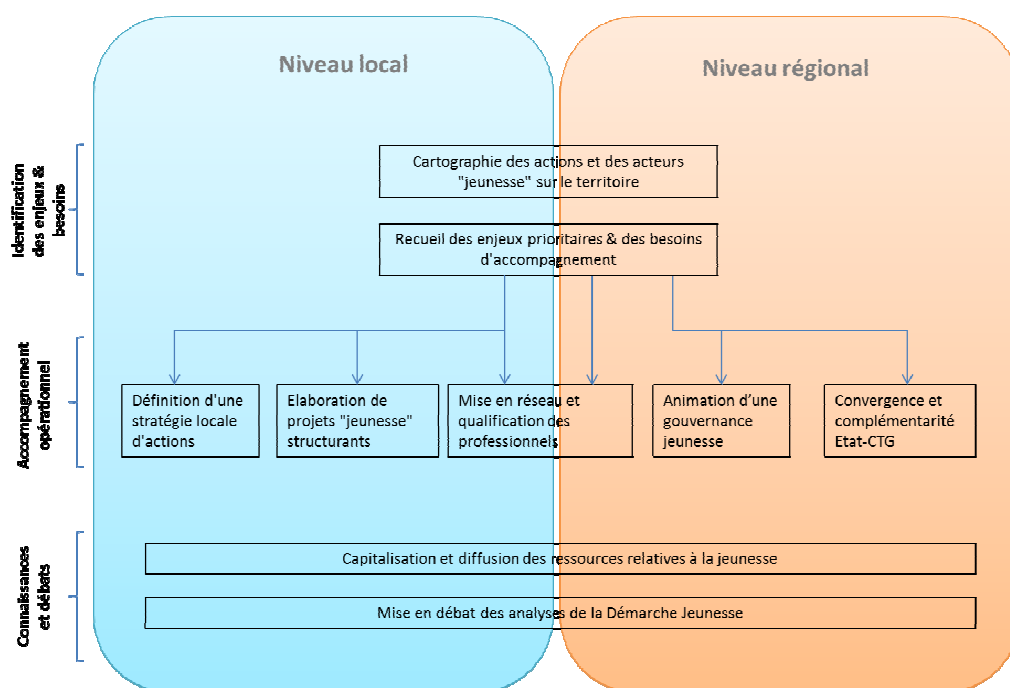
- **La publication à venir : Rapport d'enquête Phase 2.1.** Afin de conclure le projet de publication de l'étude réalisée en 2012, nous avons réalisé un travail de relecture, correction et mise en forme d'un document d'environ 200 pages.

Les perspectives

Les partenaires de la Démarche Jeunesse dans sa première phase se sont entendus, lors du Comité de pilotage du 22 avril 2016, sur le besoin pressant de faire une cartographie des professionnels, des dispositifs, programmes, services et fonds qui concernent directement ou indirectement la jeunesse. Cette cartographie permettra de mettre en lumière les besoins, les éventuelles carences et qualifiera les modes d'intervention et projets à développer dans le cadre de la Démarche Jeunesse. Elle constituera aussi une première ossature du réseau de référents jeunesse que le CRPV se chargera d'animer.

Nous poursuivrons également le volet qualification, les enjeux sont le développement d'une expertise interne aux collectivités ; le renforcement des compétences des acteurs qui travaillent dans le champ de la jeunesse et la transmission de nouvelles pratiques professionnelles tournées vers le travail partenarial.

Enfin, nous travaillerons au plus près des territoires et notamment de ceux inscrits en politique de la ville afin de leur apporter un appui dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du volet transversal « jeunesse » de leurs nouveaux contrats de ville.



Démarche Jeunesse 2015-2018 - Proposition des missions et des actions opérationnelles

Eléments de contexte



Le CRPV aborde le champ de la Sécurité, Prévention de la Délinquance (SPD) à travers une approche « Médiation ». Cette approche consiste à l'accompagnement, au suivi et à l'évaluation de projets de Médiation, l'un se déroulant dans le milieu scolaire avec le GIP-FCIP, l'autre au sein de Quartiers Politique de la Ville (QPV) avec pour opérateur opérationnel l'association AKATIJ.

Concernant la thématique Sécurité et prévention de la délinquance, l'année 2015 a été fortement marquée par les attentats dits de Charlie en janvier puis de Paris en novembre. Ces événements marquent profondément l'intervention publique et inscrivent aujourd'hui « La prévention de la radicalisation » comme un nouveau champ d'action dans le cadre de la prévention de la délinquance et notamment des crédits dédiés (FIPD).

Pour le territoire guyanais, ce volet reste encore à explorer. Les formes de radicalisation et leurs impacts sur le fonctionnement des quartiers ne relèvent pas des mêmes dynamiques et nécessiteraient des travaux spécifiques et préalables à toute intervention.

L'année 2015 marque également la signature des contrats de ville qui s'est traduit par une forte mobilisation du centre de ressources sur les différents volets du contrat. Ces temps de travail ont notamment permis d'appuyer l'importance de déployer une stratégie de prévention de la délinquance à l'échelle communale et de recourir notamment aux outils de la médiation.

Les projets

L'année 2015 marque une intensification des quatre projets de médiation que nous accompagnons :

- **Le suivi et l'accompagnement de la Médiation dans des Quartiers Politique de la Ville des communes de Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly**

Cette action se situe en continuité de ce qui est développé depuis 2014 en termes d'accompagnement, de suivi, et d'évaluation du projet de médiation dans les quartiers de la politique de la ville.

Pour rappel, depuis la fin d'année 2014, des équipes de Médiation sociale de l'AKATIJ interviennent en soirée au sein de l'espace public sur les quartiers de Cabassou à Cayenne, Zénith à Matoury et Arc-en-Ciel à Rémire Montjoly sur les questions de Tranquillité Publique et de Cohésion Sociale.

Le CRPV accompagne l'opérateur dans la mise en œuvre opérationnelle de l'action et s'assure de la bonne articulation entre le projet, les partenaires et les dispositifs locaux préexistants. Concrètement, le travail mené au cours de l'année 2015 a eu pour objet d'inscrire le projet de Médiation au sein de dynamiques territorialisées plus larges telles que les CLSPD ou la GUSP. Le but est de structurer les remontées de terrain effectuées par les médiateurs et d'alimenter les différents services responsables de la gestion des quartiers : services techniques, bailleurs, DSU ...

Dans certains cas où ces instances ne seraient pas encore développées ou encore peu opérantes, l'expérimentation de médiation a permis d'interpeller les collectivités sur la nécessité de s'inscrire dans des dispositifs et stratégies globales, favorables à la prévention de la délinquance et à l'amélioration du cadre de vie. De nombreuses rencontres partenariales ont permis d'une part de présenter le projet et d'autre part d'assurer une coordination des actions. On notera le travail de coordination mené avec les forces de polices et de gendarmerie pour croiser les métadonnées, échanger de l'information et développer les actions de préventions. Ces temps de travail se sont déroulés dans le cadre des CLSPD.

Le suivi du projet a consisté en la participation à de nombreuses réunions d'équipe des médiateurs pour penser l'action, l'adapter au mieux et l'enrichir au fur et à mesure de son déploiement. Ce suivi permet à l'AKATIJ de situer sans cesse son action au plus près des attentes des financeurs et des membres des instances de gouvernance. Le suivi proposé par le CRPV se pose donc en garant des engagements pris lors de la mise en œuvre du projet et permet d'améliorer l'action développée sur le terrain.

L'évaluation a consisté au traitement statistique des données de terrain récoltées via « les fiches de rue » renseignées quotidiennement par les médiateurs.

Dès juillet 2015, un premier traitement a permis d'alimenter les instances de gouvernance pour approfondir la démarche projet ainsi que la démarche évaluative.

Un traitement statistique sur l'ensemble des remontées de l'année 2015 permettra de fournir un bilan intermédiaire de l'action après une année d'expérimentation. Les rapports d'évaluation visent à approfondir les fonctionnements des quartiers autour de trois grands items : le cadre de vie, l'ambiance urbaine et les préoccupations habitantes de chacun des quartiers concernés par l'action.

Les fonctions d'accompagnement et d'évaluation du projet ont largement contribué à la montée en compétence de l'opérateur Akatij et de ses équipes dédiées à l'expérimentation. Les enjeux de

la politique de la ville à travers une intervention territorialisée à l'échelle d'un quartier prioritaire, la compréhension du tissu partenarial spécifique et afférent aux dispositifs de la politique de la ville (CLSPD, GUSP...) ont permis d'envisager la modélisation d'une intervention de type médiation au-delà de l'expérimentation. Par ailleurs, la collaboration étroite entre le centre de ressources et l'Akatij depuis 2013 dans les phases de préfiguration et de mise en œuvre de suivi/évaluation qualifie une coopération innovante et qui nécessitera une évaluation distincte. La rencontre d'une expertise méthodologique avec une expertise d'intervention ouvre la perspective de nouvelles collaborations pour le déploiement d'expérimentations.

- **Le déploiement de l'expérimentation sur la commune de Macouria**

Fort de ses premiers résultats, l'expérimentation s'est déployée à Macouria. Cette quatrième commune est le seul site entrant dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire et concentre des défis importants en matière de développement urbain et social. La commune de Macouria accueille en effet la plus grande ZAC de France et connaît un accroissement majeur de sa population au sein de nouveaux quartiers.

Le développement de l'expérimentation sur cette nouvelle commune s'est naturellement appuyé sur une modélisation de l'implantation d'une équipe telle qu'elle s'est déroulée sur les communes de Cayenne, Matoury et Rémire. Cette stratégie souligne la capitalisation d'une expérience consolidée sur l'intervention d'une équipe de médiateurs sur un territoire.

Ce processus a permis d'accompagner une réelle montée en compétence de l'opérateur qui s'est ensuite traduite par la sollicitation de plusieurs partenaires en termes d'expertise pour l'implantation d'équipes d'intervenants à caractère social sur des quartiers. Par exemple, le service de GUSP de Cayenne a sollicité l'AKATIJ pour accompagner des personnes recrutées en emploi aidée pour appréhender leur déploiement opérationnel sur les quartiers.

- **Le suivi et l'accompagnement de l'expérimentation de Médiation scolaire**

Le premier semestre de l'année a été consacré à une phase de préfiguration de l'expérimentation de médiation scolaire. Il s'agissait d'engager la co-construction du projet avec l'ensemble des forces vives de l'éducation nationale et de leurs partenaires. Dans ce contexte ce sont des CPE, des assistantes sociales, des infirmières scolaires, des associations de parents d'élèves, des dispositifs comme les PRE, les Ateliers Relais, des associations comme l'UDAF ou la Maison des Ado qui ont été contactés.

Cela s'est traduit par de nombreuses rencontres collectives et individuelles qui ont eu pour objectif de définir un projet au plus près des besoins et des réalités du terrain.

L'issue de cette préfiguration a abouti à la définition du projet : recrutement d'un médiateur scolaire pour le collège Paul KAPEL à Cayenne et d'un autre pour le collège Albert LONDRES à Saint Laurent du Maroni, pour renforcer les relations « parents-école ».

Les missions sont les suivantes :

- La lutte contre l'absentéisme
- La densification du réseau partenarial des établissements
- La mise en place de projets à destination des parents

La phase de préfiguration a par ailleurs permis de proposer une gouvernance et un espace de coordination technique avec les professionnels de terrain.

En effet, le projet de Médiation scolaire est innovant par son contenu mais aussi dans sa forme organisationnelle avec un montage complexe entre le porteur de projet qui est le GIP-FCIP, le responsable qui est le chef d'établissement et le donneur d'ordre qui est le CPE de l'établissement.

Cette coordination a nécessité un accompagnement étroit et des rencontres régulières pour assurer au projet un environnement favorable à son bon déroulement.

Cette période a également permis de procéder aux recrutements des médiateurs scolaires, pour lesquels le CRPV a été largement mobilisé.

L'accompagnement resserré des médiateurs a permis une appropriation des outils de suivi et le développement de rencontres partenariales (binôme CPRV/Médiateurs).

L'évaluation, a consisté, comme pour la Médiation dans les QPV à analyser les données de terrain recueillies par les médiateurs scolaires pour donner à voir les résultats, les impacts et les potentialités du projet.

Une évaluation de l'action sera proposée dès la fin de la première année de mise en œuvre, à partir de juin 2016.

- **L'accompagnement des communes au titre des Contrats de Ville**

Concernant les Contrats de Ville, le CRPV a proposé un accompagnement sur les différents volets du contrat de ville et en fonction des besoins exprimés par les communes. Le volet sécurité et prévention de la délinquance a notamment été travaillé avec les communes de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Kourou et Macouria.

Cet accompagnement s'est traduit par l'animation et la participation aux différents groupes de travail pour l'élaboration du contrat de ville et s'est appuyé sur les différents diagnostics disponibles pour formuler des objectifs stratégiques et dégager des priorités d'intervention.

Les productions

Les éléments ci-dessous permettent de qualifier les différentes interventions du CRPV au titre de ses fonctions d'accompagnement des projets de médiation.

- **Éléments liés à l'animation de gouvernance**

- Cellules opérationnelles du 9 janvier, du 25 mai, du 9 octobre, du 23 octobre pour le projet de Médiation dans les quartiers : relevés de décisions
- Cellules opérationnelles du 6 janvier, du 8 octobre, du 16 novembre pour Médiation scolaire : relevés de décisions
- COPIL du 15 juin Médiation dans les quartiers: support de présentation et relevé de décisions
- COPIL restreint du 23 novembre Médiation scolaire : support de présentation et relevé de décisions
- COTECH du 27 octobre à Rémire-Montjoly : relevés de décisions
- COTECH du 13 novembre à Matoury : support de présentation et relevés de décisions

- **Éléments liés au recrutement et démarrage opérationnel pour Médiation scolaire**

- Offres d'emploi et fiches de poste
- Document d'analyse des candidatures
- Grille d'évaluation des candidats
- Outils de suivi et de reporting de l'activité quotidienne des médiateurs

- **Suivi, accompagnement et évaluation du projet de Médiation dans les quartiers**

- Pré-bilans quantitatifs
- Outils de suivi et de reporting des dysfonctionnements pour structurer les échanges entre les services de GUP et l'AKATI
- Outils de suivi et de reporting pour les médiateurs scolaires
- Proposition d'une fiche projet pour l'intégration de la Médiation dans les quartiers au sein de la convention GUP de Cayenne
- Support de présentation à destination du Maire de Macouria

- **Éléments liés à l'accompagnement des Contrats de Ville**

Pour chacune des 5 communes accompagnées, une grille de synthèse par atelier thématique est fournie ainsi qu'un relevé des échanges.

Les perspectives

L'achèvement des expérimentations de médiation en 2016 et leurs évaluations conduisent à penser la modélisation et la pérennisation de ces formes d'intervention dans les quartiers et à l'école. Par ailleurs, la médiation demeure encore un objet de conviction et de plaidoirie. Les institutions doivent être convaincues que le déploiement de moyens en médiation constitue un investissement à long terme et qu'il relève de l'utilité sociale.

L'essence de l'expérimentation réside donc dans la qualité de son évaluation et dans sa capacité à être essaimée vers des dispositifs de droit commun.

La médiation sociale dans les quartiers devra ainsi s'inscrire dans des modèles de financement durables et mobilisant les acteurs de la tranquillité publique et de la cohésion sociale. L'abattement TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) en contrepartie de moyens investis dans des dispositifs de médiation est une opportunité de financement durable. La médiation sociale à l'école devra, quant à elle, s'inscrire dans les stratégies d'ouverture des établissements scolaires vers les familles et les acteurs socio-éducatifs.

Ces opportunités de développement des dispositifs de médiation interrogent la place du centre de ressources dans sa capacité à produire des solutions innovantes et adaptées au territoire, ainsi que dans son exercice de plaidoirie auprès des institutions impliquées dans les politiques qui concourent à la cohésion sociale.

ACCES AU DROIT

Éléments de contexte



« (...) Qui parcourt la Guyane Française aujourd'hui ne peut manquer de noter la corrélation entre la diversité des lieux et celle des origines de la population, rappelant que l'immigration est fondatrice du peuplement (...) » (Piantoni, 2009).

Plus du tiers de la population est de nationalité étrangère en Guyane. Dans ce contexte

la question de l'accès aux droits est cruciale, que ce soit en matière de santé, de logement, de prestations sociales ou encore de formation.

Le CRPV Guyane s'est intéressé, depuis plusieurs années, à l'accès aux droits (notamment administratifs) et à l'intégration des personnes d'origine étrangère. Un premier travail d'analyse de la question des violences faites aux femmes en 2012, a été suivi d'un état des lieux du droit des étrangers en Guyane (soutenu par la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité du ministère de l'Intérieur, et par le PRIPI / DJSCS). Ce dernier s'est conclu par l'organisation du séminaire « Le droit applicable aux étrangers en Guyane: Quels enjeux, quelles perspectives? » en février 2014. Sous un angle juridique, cet état des lieux vise à comprendre quels droits sont applicables aux étrangers qui sont sur le sol guyanais et dans quelles conditions ces personnes peuvent y accéder.

A partir du dernier trimestre 2014 et ce, jusqu'en juin 2015, le CRPV a prolongé l'analyse de l'intégration des étrangers, en réalisant une étude sociologique des parcours et des stratégies d'intégration. Le centre de ressources, en collaboration avec l'OFII, a mené des entretiens d'enquête auprès des signataires du CAI afin d'avoir un aperçu de leurs trajectoires migratoires et des logiques d'intégration avant et après la signature du contrat en question. C'est grâce à un véritable travail partenarial entre les deux structures que ces travaux ont pu aboutir.

• Les projets

.....

• Etude du parcours d'intégration des signataires du CAI en Guyane et dans les DOM

Le CRPV, en partenariat avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration – direction territoriale de Guyane - et avec le soutien de la DAAEN et de la DJSCS (à travers le PRIPI de nouveau) a mis en œuvre une étude sur les parcours d'insertion des signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI). Dans un contexte national de renouvellement de la politique d'intégration, il semble en effet essentiel d'évaluer les effets du CAI en Guyane lorsque l'on sait que ses bénéficiaires ont en moyenne passé préalablement huit années sur le territoire français avant de signer ce contrat, et que des processus d'intégration ont été amorcés chez les populations étrangères.

Cette étude a véritablement débuté au cours du dernier trimestre 2014. Elle a abouti en 2015 par la rédaction d'un rapport, fruit d'un travail conjoint du directeur d'études et d'une chargée de mission dédiée.

Elle se décompose en deux volets :

- **Une exploitation statistique de la base de données OFII** pour 4 DOM (Guyane, Guadeloupe, Martinique, Réunion) de 2009 à septembre 2014. Il s'agit véritablement d'une enquête qui s'appuie sur des sources administratives et non sur une démarche d'enquête sociologique (par questionnaire par exemple). Malgré un traitement statistique parfois difficile du fait que le matériau était inégalement renseigné, cette exploitation a produit une base de données riche. Celle-ci intègre 25 519 personnes signataires sur CAI entre 2009 et 2014. Le rapport d'enquête fait bien apparaître une caractérisation des parcours « d'intégration institutionnelle » et les disparités entre les quatre territoires d'outre-mer.

- **Cette enquête quantitative est complétée par une étude qualitative qui vise à mieux comprendre les parcours d'intégration des étrangers au sein de l'OFII** (visite médicale, plate-forme d'accueil, audition individuelle, test linguistique, formations et bilan de compétence) et de la société d'accueil. L'objectif est d'analyser les logiques d'intégration, aussi bien économiques que sociales et culturelles, des étrangers primo-accédants. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 34 étrangers ayant signé le CAI entre 2009 et 2011. Les interroger plusieurs années après nous permet de mieux comprendre la place du dispositif et de la carte de séjour dans les représentations et dans les parcours de vie des signataires. La phase de terrain a eu lieu d'octobre à décembre 2014 principalement dans les communes de Cayenne, Matoury et Saint Laurent. Le premier semestre 2015 a été consacré à l'analyse des entretiens et des ressources bibliographiques et à la rédaction du rapport. Nous avons échangé avec l'interlocutrice de l'OFII Guyane à plusieurs reprises afin de mieux préciser certains aspects du contrat d'accueil et d'intégration.

• Les productions

La rédaction du rapport sur les parcours d'intégration des signataires du CAI a été achevée en 2015. Des comptes rendus de l'avancée de l'étude ont été réalisés, le premier pour la DJSCS (au titre du PRIPRI) et un autre destiné à l'OFII de Guyane. Celui-ci a fait l'objet d'une présentation du bilan de l'étude au directeur territorial de l'OFII.

• Les perspectives

Afin de pallier le manque d'informations permettant de suivre dans le temps les parcours d'intégration des signataires du CAI, une perspective féconde serait de réaliser l'enquête ELIPA (« Enquête longitudinale sur l'Intégration des Primo-Arrivants ») en Guyane, territoire qui compte de très loin le plus de signataires dans les DOM.

Notre étude a fourni de précieuses données sur les logiques migratoires (à partir du pays d'émigration), les réseaux d'accueil et de soutien des migrants sur le territoire, et les obstacles à une réelle intégration qui pour dans la plupart des cas n'est que précaire. Et bien qu'elle ait répondu à quelques-unes de nos interrogations, d'autres aspects de l'intégration mériteraient des recherches plus approfondies car les questions encore en suspens sont multiples. D'une part, pour mieux saisir la dimension emploi (formel et dissimulé), des entretiens plus réguliers - seuls à même de tisser une confiance qui libère la parole - permettraient de comprendre les réseaux économiques, et la place des réseaux de solidarité familiale et communautaire. D'autre part pour analyser, via une étude des interactions entre les migrants et les personnels de l'OFII (ou de ses prestataires), la manière dont l'OFII accueille, accompagne, oriente les étrangers, et ce que ces derniers en retirent comme plus-value à court/moyen terme. Enfin, il serait pertinent d'envisager une étude comparative des réseaux de migrants par nationalité d'origine afin de comprendre les formes d'organisation sociale - interdépendance, solidarité, opportunisme - qui favoriseraient ou freinerait l'intégration des étrangers.

Les ressources Humaines, composition de l'équipe

En cette année 2015, les salariés en CDI qui composent l'équipe du Centre de Ressources Politique de la Ville sont :

Prénom et Nom	Fonction	Date d'arrivée	Date de départ
Denis Souillard	Directeur	Septembre 2010	
Raphaël Wintrebert	Directeur d'études	Septembre 2012	Août 2015
Karen Valence	Chargée de mission Rénovation Urbaine, Habitat	Avril 2012	
Alexandra Cossio	Chargée de mission Démarche Jeunesse	Septembre 2015	
Catherine Giugiale	Chargée de mission Médiation Sociale	Octobre 2014	
Claudia Knersch	Chargée de mission Santé	Février 2011	Juillet 2015
Yvette Deane	Technicienne de surface	Novembre 2011	Décembre 2015

A cette équipe permanente s'ajoute :

Prénom et Nom	Fonction	Date d'arrivée	Date de départ
Maryange Guellaut	Chargée de mission Santé Mentale CLSM – CDD	Octobre 2014	Octobre 2015
Aurélien Benoît	Chargée de Mission Développement économique Appui Macouria	Avril 2015	Septembre 2015
Joël Virayie	Chargé de mission Développement Economique	Octobre 2015	
Valérie Pontana	Assistante de direction	Mars 2014	Août 2015
Morin Muriel	Assistante de direction	Septembre 2015	
Constanza Torres	Technicienne de surface en remplacement de Madame Deane	Septembre 2014	Décembre 2015

Prestataires extérieurs

Nom du Prestataire	Objet	Thématique
AZ Etudes, Mme Marguerettaz, Consultante	Accompagnement méthodologique à l'élaboration des Contrats de Ville Finalisation des PTCUS dont Macouria et Kourou Structuration des contrats de ville	POLITIQUE DE LA VILLE
Etienne Balan	Proposition d'accompagnement à la mise en œuvre de la participation des habitants	POLITIQUE DE LA VILLE
Lydie Clerc	Retranscription d'échanges dans le cadre de l'enquête sur le CAI	DROIT
Docteur Furtos	Intervention cycle de qualification «Politiques territoriales de santé mentale : stratégies, thématiques, méthodes et outils»	SANTE MENTALE
HD Consultant	Dépannage informatique	FONCTIONNEMENT
INTERCOM	Mise en page et impression des brochures Emploi Mise en page et impression des brochures « Scolarités des 15-25 ans »	DEMARCHE JEUNESSE
Icone Médiation Santé	Animation cycle de qualification « santé et urbanisme » réalisation de brochures	SANTE, RENOVATION URBAINE
Objectif Ville	Animation Cycle de qualification « Le développement économique dans les projets de renouvellement urbain » - Elaboration d'un livret pédagogique	RENOVATION URBAINE, HABITAT
Publirama	Conception et impression des cartes de vœux Refonte de logo	FONCTIONNEMENT
Question de Ville	Projet de communication des Centres de Ressources	POLITIQUE DE LA VILLE
Bitwip	Développement du site internet : production des bons à développer	FONCTIONNEMENT
CCB Guyane	Contrat Imprimante	FONCTIONNEMENT

Nos financeurs

NOS PRINCIPAUX FINANCEURS	STRUCTURES	VOLUME DE CONVENTIONS	MONTANT DES SUBVENTIONS
ETAT	Préfecture de Guyane – Mildeca	1	18 000€
	CGET - Animation territoriale - Dotation - Démarche jeunesse	3	171 400€ 80 000€ 20 000€
	FIPD Médiation	1	30 000€
	DJSCS – PRIPI	1	3 000€
	DGOM – Santé mentale	1	12 500€
	DEAL – Rénovation urbaine, habitat	1	20 000€
	ARS – Convention triennale	1	40 000€
	PAG – Démarche jeunesse	1	5 000€
	CDC – Convention biennale	1	20 000€
	GIP	1	5 000€
COLLECTIVITES	CTG -Démarche Jeunesse - Habitat - Programmation – Convention biennale	3	70 000€ 8 000€ 10 000€
	CACL - PTCUS Avenant - Programmation – convention triennale	2	13 000€ 30 000€
COMMUNES	Cayenne	1	13 000€
	Kourou	1	13 000€
	Matoury	1	13 000€
	Rémire-Montjoly	1	13 000€

Le secrétariat et la comptabilité

En 2015 pour l'expérimentation de médiation dans les quartiers. Une partie des locaux ainsi que le matériel sont mis à sa disposition.

D'autre part, la comptabilité analytique s'affine et nous permet de suivre au plus près les projets engagés et ainsi reporter à l'année suivante les fonds dédiés non encore utilisés afin de finaliser les projets en cours.

Les comptes annuels 2015 du Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane se caractérisent par les données suivantes :

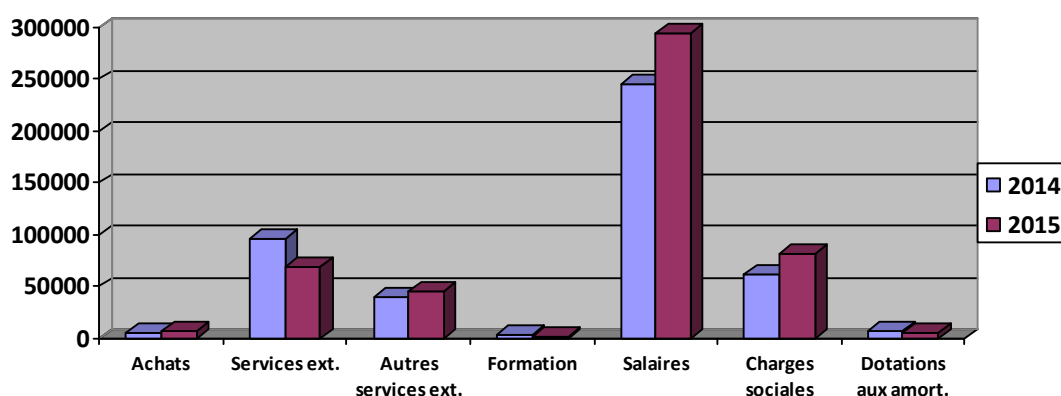
Total du bilan net : 595 585 €

Total du compte de résultat : 784 159 €

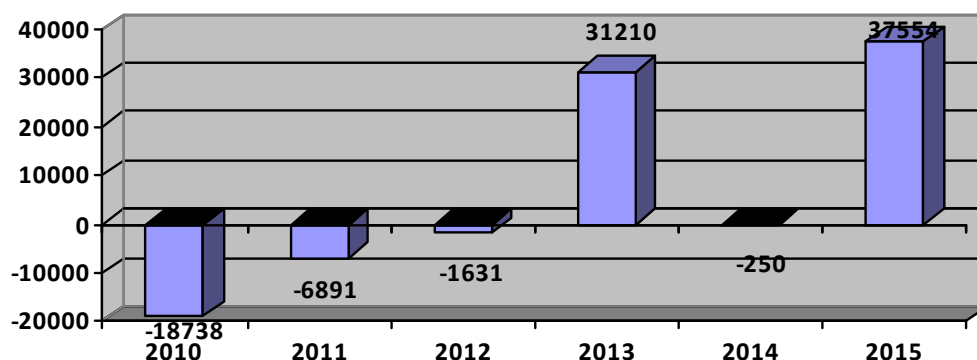
Résultat (excédent) : 37 554 €

le CRPV a continué d'héberger à titre gracieux l'association Akati'j

Charges d'exploitation



Résultats des 6 dernières années



L'excédent 2015 s'explique notamment par des dépenses de salaires qui n'ont pas été réalisées suite au départ en cours d'année de Raphaël Wintrebert et de Maryange Guellaut.

La gouvernance

Les membres du Comité de Direction (appelé plus communément CODIR), se sont réunis deux fois au cours de l'année 2015 :

- **le 17 mars 2015 avec pour ordre du jour :**
 - Approbation du compte rendu du comité de direction du 30 octobre 2014
 - Présentation du budget primitif 2015
 - Présentation de la programmation 2015
 - Questions diverses
 - Assemblée générale : ouverture des collèges et renouvellement du bureau
 - Présentation du nouveau site internet
- **Le 12 novembre 2015 :**
 - Approbation du compte rendu du comité de direction du 17 mars 2015
 - Présentation du budget prévisionnel ajusté
 - Rapport d'activité 2014
 - Présentation du nouveau cadre de référence national des centres de ressources
 - Questions diverses

Liste des publications par thématique

HABITAT

Accompagnement au contrat de ville

- VALENCE Karen, « Présentation de la démarche d'accompagnement du CRPV à l'élaboration des contrats de ville », CRPV Guyane, mars 2015, 7p. (Production à visée opérationnelle)
- VALENCE Karen, « Contrat de ville Cayenne - Tableau synthétique des orientations stratégiques et opérationnelles - pilier renouvellement urbain cadre de vie », CRPV Guyane, mars 2015.(Production à visée opérationnelle)
- VALENCE Karen, « Contrat de ville Rémire-Montjoly - Tableau synthétique des orientations stratégiques et opérationnelles - pilier développement économique », CRPV Guyane, mars 2015.(Production à visée opérationnelle)
- VALENCE Karen, « Contrat de ville Rémire-Montjoly - Tableau synthétique des orientations stratégiques et opérationnelles - pilier renouvellement urbain cadre de vie », CRPV Guyane, mai 2015. (Production à visée opérationnelle)
- VALENCE Karen, « Contrat de ville Kourou - Tableau synthétique des orientations stratégiques et opérationnelles - pilier renouvellement urbain cadre de vie », CRPV Guyane, avril 2015. (Production à visée opérationnelle)
- VALENCE Karen, « Contrat de ville Matoury - Tableau synthétique des orientations stratégiques et opérationnelles - pilier renouvellement urbain cadre de vie », CRPV Guyane, avril 2015. (Production à visée opérationnelle)
- VALENCE Karen, « Contrat de ville Macouria - Tableau synthétique des orientations stratégiques et opérationnelles - pilier renouvellement urbain cadre de vie », CRPV Guyane, mai 2015. (Production à visée opérationnelle)
- VALENCE Karen, « Contrat de ville de Macouria - Partie I : Les éléments de contexte », Ville de Macouria, CRPV, juillet 2015, 58p. (Production à visée opérationnelle)

Projet d'appui à l'ingénierie dédiée au volet urbain Version 1 (2014)

Qualification

- · VALENCE Karen, « Quelle prise en compte des questions de santé dans le volet urbain de la politique de la ville? - Livret pédagogique » Méthodes et outils, Coll "Habitat Rénovation urbaine" et "santé" CRPV Guyane et Icone médiation santé, Rédigé en 2015, Publié en janvier 2016, 39p. (Actes de colloque, études, dossier thématique)

Projet d'appui à l'ingénierie dédiée au volet urbain Version 2 (2015-2018)

Qualification

- ·VALENCE Karen, Programme du cycle de qualification "Le développement économique dans les projets de renouvellement urbain", CRPV Guyane, octobre 2015, 4p. (Production à visée opérationnelle)
- ·VALENCE Karen, Programme de la journée d'appui dédiée aux professionnels du développement économique et du renouvellement urbain de Guyane , CRPV Guyane, octobre 2015, 1p. (Production à visée opérationnelle)
- ·VALENCE Karen, Rapport d'évaluation du cycle de qualification "le développement économique dans les projets de renouvellement urbain", Méthodes et outils, Coll "Habitat Rénovation urbaine", CRPV Guyane, Rédigé en 2015, publié en Avril 2016, 49p. (Production à visée opérationnelle)

Mise en réseau

- ·VALENCE Karen, Compte rendu Réunion de réseau n°5, CRPV Guyane, août 2015, 5p. (Production à visée opérationnelle)

JEUNESSE

Etudes et communications

- WINTREBERT Raphaël, « L'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes en Guyane », Etudes & Perspectives, Coll. "Jeunesse", CRPV Guyane et Région Guyane, septembre 2015, 24p. <http://www.crpv-guyane.org/publication/demarche-jeunesse/>
- WINTREBERT Raphaël, « Scolarité des 15-25 ans et développement d'une culture jeune en Guyane », Etudes & Perspectives, Coll. "Jeunesse", CRPV Guyane et Région Guyane, mai 2015, 22p. <http://www.crpv-guyane.org/publication/demarche-jeunesse/>
- WINTREBERT Raphaël, « Qu'est-ce que la cohésion sociale? », Communication Club Agenda 21 Guyane Séminaire sur la cohésion sociale 09 juin 2015.
- WINTREBERT Raphaël, « Être adolescent en Guyane en 2015 », Communication pour le premier congrès de pédopsychiatrie organisé en Guyane par le Pôle de psychiatrie du CHAR les 16 et 17 mars 2015.

Productions à visée opérationnelle

- WINTREBERT Raphaël, « Note synthétique Démarche Jeunesse 2015-2017 », février 2015. (Production à visée opérationnelle)
- COSSIO Alexandra, « Plan d'action Démarche Jeunesse 2015 pour la Collectivité territoriale de Guyane », octobre 2015. (Production à visée opérationnelle)
- COSSIO Alexandra, « Note d'opportunité pour un projet d'étude sur les jeunes confiés au service de l'aide sociale à l'enfance (0-18 ans) - ODPE », octobre 2015. (Production à visée opérationnelle)
- COSSIO Alexandra, Relevé de décisions Réunion CRPV-PAG, septembre 2015. (Production à visée opérationnelle)

ACCES AUX DROITS/INTEGRATION

Productions à visée opérationnelle

- WINTREBERT Raphaël, COSSIO Alexandra, « Etude sur les profils et les parcours d'insertion des signataires du CAI en Guyane et dans les autres DOM », Point d'étape auprès de l'Office Français de l'immigration et de l'intégration Direction Territoriale de Guyane », avril 2015. (Production à visée opérationnelle)
- WINTREBERT Raphaël, COSSIO Alexandra, « Etude sur les profils et les parcours d'insertion des signataires du CAI en Guyane et dans les autres DOM », Bilan de l'action au titre du PRIPI pour l'année 2014 - Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la Guyane », février 2015 (Production à visée opérationnelle)

MEDIATION

Productions liées à l'animation de la gouvernance

- GIUGIALE Catherine, « Relevés de décisions de cellules opérationnelles portant sur l'expérimentation de Médiation dans les Quartiers Politique de la Ville », Productions à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, janvier, mai, octobre 2015
- GIUGIALE Catherine, « Relevés de décisions de cellules opérationnelles portant sur l'expérimentation de Médiation Scolaire », Productions à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, janvier, octobre, novembre 2015
- GIUGIALE Catherine, « Relevé de décisions du comité de pilotage portant sur l'expérimentation de Médiation dans les Quartiers Politique de la Ville », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 15 juin 2015
- GIUGIALE Catherine, « Support de présentation du comité de pilotage portant sur l'expérimentation de Médiation dans les Quartiers Politique de la Ville », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 15 juin 2015
- GIUGIALE Catherine, « Relevé de décisions du comité de pilotage portant sur l'expérimentation de Médiation Scolaire », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 23 novembre 2015

- GIUGIALE Catherine, « Support de présentation du comité de pilotage portant sur l'expérimentation de Médiation Scolaire », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 23 novembre 2015
- GIUGIALE Catherine, « Relevé de décisions du comité technique de Rémire-Montjoly portant sur l'expérimentation de Médiation dans les Quartiers Politique de la Ville », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 27 octobre 2015
- GIUGIALE Catherine, « Support de présentation du comité technique de Matoury portant sur l'expérimentation de Médiation dans les Quartiers Politique de la Ville », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 13 novembre 2015

Documents liés au recrutement et à la mise en œuvre du projet de Médiation Scolaire

- GIUGIALE Catherine, « Fiches de poste de médiateur en milieu scolaire », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, mai 2015
- GIUGIALE Catherine, « Offres d'emploi de médiateur en milieu scolaire », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, juin 2015
- GIUGIALE Catherine, « Analyse des candidatures pour le poste de médiateur en milieu scolaire », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, juillet 2015
- GIUGIALE Catherine, « Grille d'entretien pour le recrutement d'un médiateur en milieu scolaire », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, juillet 2015
- GIUGIALE Catherine, « Outil de suivi et de reporting des médiateurs en milieu scolaire », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, septembre 2015

Documents liés au suivi, à l'accompagnement et à l'évaluation de l'expérimentation de Médiation dans les quartiers

- GIUGIALE Catherine, « Pré-bilan quantitatif », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, août 2015
- GIUGIALE Catherine, « Outils de suivi et de reporting pour structurer les échanges entre les services de GUP communaux et l'AKATIJ », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- GIUGIALE Catherine, « Proposition d'une fiche-action pour l'intégration de l'expérimentation de Médiation dans les quartiers au sein de la convention GUP de Cayenne », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- GIUGIALE Catherine, « Support de présentation à destination de la Mairie de Macouria en vue du déploiement de l'expérimentation de Médiation dans les quartiers », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, octobre 2015

Documents liés à l'accompagnement des communes pour l'élaboration des Contrats de Ville

Pour les mairies de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria et Kourou, soit 20 documents produits au total :

- GIUGIALE Catherine, « Grille de synthèse des échanges concernant les ateliers Sécurité et Prévention de la Délinquance », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- GIUGIALE Catherine, « Relevé des échanges complémentaire concernant les ateliers Sécurité et Prévention de la Délinquance », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- GIUGIALE Catherine, « Grille de synthèse des échanges concernant les ateliers Réussite éducative », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- GIUGIALE Catherine, « Relevé des échanges complémentaire concernant les ateliers Réussite éducative », Production à visée directement opérationnelle, CRPV Guyane, 2015

POLITIQUE DE LA VILLE

- SOUILLARD Denis, AZ études - préfiguration du dispositif de suivi-évaluation du contrat de ville, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, AZ études - maquette du contrat de ville, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015

- SOUILLARD Denis, Ballan Etienne - préfiguration des conseils citoyens de Cayenne, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, Ballan Etienne - éléments pour charte des conseils citoyens de Cayenne, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, Ballan Etienne - éléments pour règlement intérieur des conseils citoyens de Cayenne, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, Ballan Etienne - préfiguration des conseils citoyens de Rémire, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, Ballan Etienne - préfiguration des conseils citoyens de Matoury, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, Ballan Etienne - préfiguration des conseils citoyens de Macouria, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, Ballan Etienne - préfiguration des conseils citoyens de Kourou, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis - fiche d'identification du droit commun, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis - note sur le rappel des démarches engagées pour inscription dans le CDV, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis - note sur l'engagement des signataires pour inscription dans le CDV, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, WINTREBERT - productions des données statistiques Cayenne, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, WINTREBERT - productions des données statistiques Matoury, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, WINTREBERT - productions des données statistiques Kourou, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, WINTREBERT - productions des données statistiques Rémire, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, WINTREBERT - productions des données statistiques Macouria, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis, WINTREBERT - productions des données statistiques SLM, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis - éléments profil de poste chargé de mission PV CACL, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
- SOUILLARD Denis - note de cadrage pour SOFRED dans le cadre de la définition de la SICUS CACL, production à visée opérationnelle, CRPV Guyane, 2015
-

SANTE

Documents liés à l'élaboration du CLS de Cayenne

- Knersch Claudia, « CLS de Cayenne, Fiche action : Améliorer l'accès à la prévention et aux soins », mars 2015, CRPV Guyane, 2p. (Production à visée opérationnelle)
- Knersch Claudia, « CLS de Cayenne, Fiche action : Développer un accès aux soins adapté », mars 2015, CRPV Guyane, 2p. (Production à visée opérationnelle)
- Knersch Claudia, « CLS de Cayenne, Fiche action : Coordination globale des actions de santé », mars 2015 CRPV Guyane, 2p. (Production à visée opérationnelle)
- Knersch Claudia, « CLS de Cayenne, Fiche action : Favoriser un environnement sain et améliorer le cadre de vie dans les quartiers », avril 2015 CRPV Guyane, 2p. (Production à visée opérationnelle)
- Knersch Claudia, « CLS de Cayenne, Fiche action : Promouvoir la nutrition et les activités physiques », avril 2015 CRPV Guyane, 2p. (Production à visée opérationnelle)
- Knersch Claudia, « CLS de Cayenne, Fiche action : Améliorer le dépistage et les maladies métaboliques », avril 2015 CRPV Guyane, 2p. (Production à visée opérationnelle)
- Knersch Claudia, « CLS de Cayenne, Fiche action : Coordonner les acteurs en santé mentale », mai 2015 CRPV Guyane, 2p. (Production à visée opérationnelle)
- Knersch Claudia, « CLS de Cayenne, Fiche action : Education à la santé autour des conduites addictives auprès des jeunes scolarisés », mai 2015 CRPV Guyane, 2p. (Production à visée opérationnelle)
- Knersch Claudia, « CLS de Cayenne, Fiche action : Prévention jeunes et sexualités », mai 2015 CRPV Guyane, 2p. (Production à visée opérationnelle)
- Knersch Claudia, « CLS de Cayenne, Fiche action : Favoriser la diminution des IST », mai 2015 CRPV Guyane, 2p. (Production à visée opérationnelle)

- Knersch Claudia, « Schéma de gouvernance et de pilotage du CLS de Cayenne », mai 2015, CRPV Guyane, 1p. (Production à visée opérationnelle)

Documents liés à la formation des professionnels en matière d'addictions et de santé mentale

- GUÉLLAUT Maryange, « Compte-rendu Action de sensibilisation : Action sociale et santé mentale », CRPV Guyane, juin 2015, 4p. (Production à visée opérationnelle)
- GUÉLLAUT Maryange, « Compte-rendu Action de sensibilisation : Consommations problématiques de produits psychoactifs notamment chez les jeunes », CRPV, juillet 2015, 3p. (Production à visée opérationnelle)

Documents liés à l'élaboration du CLSM

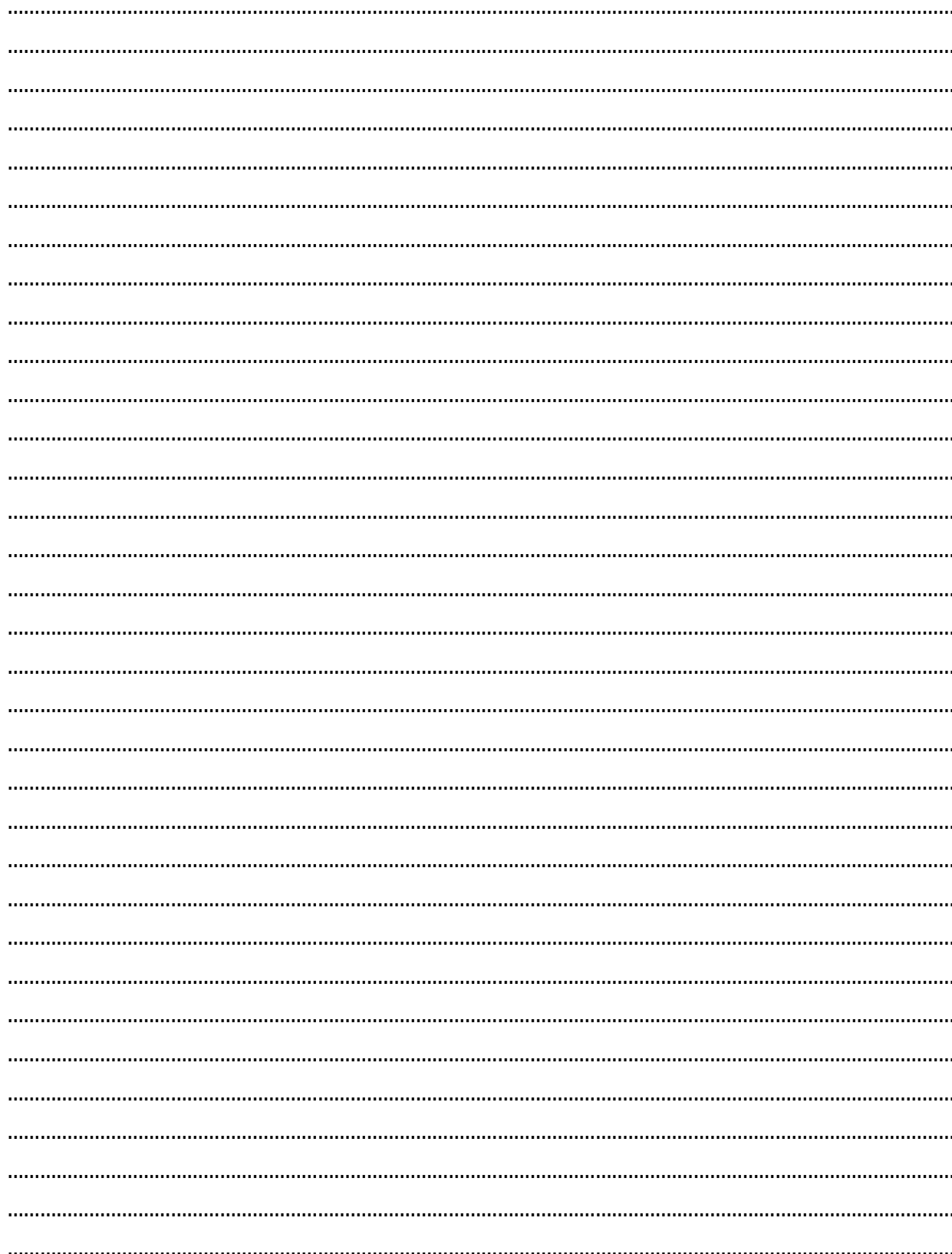
- GUÉLLAUT Maryange, « Eléments de diagnostic santé mentale et conduites addictives », juillet 2015, CRPV Guyane, 7p. (Production à visée opérationnelle)
- GUÉLLAUT Maryange, « Compte-rendu du Comité technique : logement », mars 2015, CRPV Guyane. (Production à visée opérationnelle)
- GUÉLLAUT Maryange, « Compte-rendu du Comité technique : Errance et grande précarité », avril 2015, CRPV Guyane. (Production à visée opérationnelle)
- GUÉLLAUT Maryange, « Compte-rendu du Comité technique : Conduites addictives », mai 2015, CRPV Guyane. (Production à visée opérationnelle)

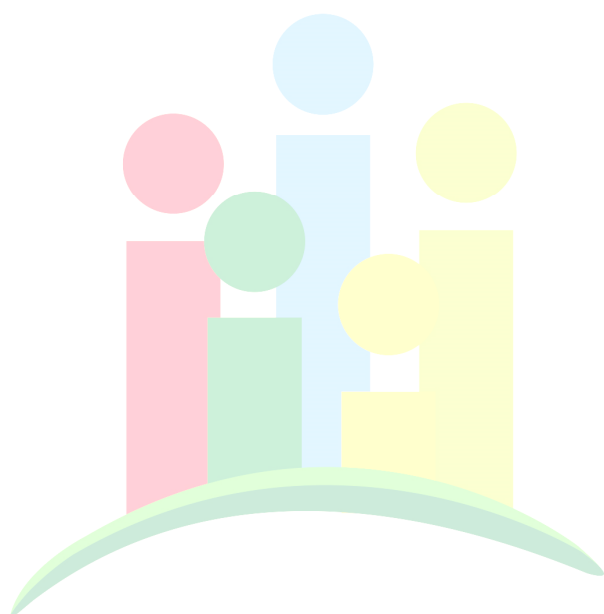
Documents liés à au cycle de qualification concernant les dynamiques territoriales en matière de santé mentale

- GUÉLLAUT Maryange, « Bilan du cycle de qualification : Les dynamiques territoriales en matière de santé mentale », octobre 2015, CRPV Guyane, 5p. (Production à visée opérationnelle)
- GUÉLLAUT Maryange, « Accompagnement méthodologique pour la structuration des questions de santé mentale : Bilan Novembre 2014 – Octobre 2015 », CRPV Guyane, octobre 2015, 25p. (Production à visée opérationnelle)

NOTES

A blank sheet of white paper with horizontal ruling lines.





CRPV

Centre de Ressources Politique
de la Ville de GUYANE

Directeur de publication :
Denis SOUILLARD

Conception graphique : CRPV
Guyane

Octobre 2016

